



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Nombre de conseillers

- En exercice : 09
 - Présents : 09
 - Votants : 09
 - Absents : 00
 - Exclus : 00

Date de convocation

06.11.2023

Date d'affichage

20.11.2023

Objet

Renouvellement Baux ruraux

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NOZEROY

Séance du 13 novembre 2023 à 20h00

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

Étaient présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Laurent LESTIENNE, Audrey MENIN George BALANCHE.

Absent Excusé : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Sylvie BOURGEOIS

Monsieur le 1^{er} adjoint informe les membres du conseil municipal que les baux ruraux signés avec Messieurs CHAUVIN Dominique et Christophe vont arriver à terme en décembre 2023.

Il propose donc de procéder au renouvellement des baux au nom de M. CHAUVIN Mathieu. Messieurs CHAUVIN Dominique et Christophe ont, en effet, cédé leurs parts de l'exploitation agricole à Monsieur CHAUVIN Mathieu qui exploite les parcelles citées ci-dessous.

Identité	Parcelle	Surface	Prix fermage 2023	Observation
CHAUVIN Dominique	ZD 12 Seigne et Sarre	3Ha 60a 70ca	126.75€	Fin du bail le 31 décembre 2023. Renouvellement au 01.01.2024 pour une durée de 9 ans.
	ZD 14 Sur le Vernois	3Ha 98a 40ca	190.84€	
	ZH 103 Champ du Roi	1Ha 78a 79ca	114.90€	
	ZB 15 Champ Roman	2Ha 78a 80ca	73.67€	
	ZH 9 Champ Roman Sud	78a 50ca	46.72€	
CHAUVIN Christophe	ZH 65 Le grand Coitard	5Ha 06a 40ca	185.07€	Fin du bail le 31 décembre 2023. Renouvellement au 01.01.2024 pour une durée de 9 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants (8 voix pour- Monsieur le Maire, intéressé, ne prend pas part au débat ni au vote) :

- **DONNE** son accord au renouvellement des baux ruraux comme présentés dans le tableau ci-dessus pour une période de 9 ans.

- **DECIDE DE SIGNER** un contrat de bail avec Monsieur CHAUVIN Mathieu pour les parcelles ZD 12 Seigne et Sarre, ZD 14 Sur le Vernois, ZH 103 Champ du Roi, ZB 15 Champ Roman, ZH 9 Champ Roman Sud, ZH 65 Le grand Coitard étant entendu que les actualisations se feront selon les variations d'un indice de fermage.

- **AUTORISE** Monsieur le 1^{er} adjoint à signer les baux sur ces 6 parcelles ainsi que tout autre document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 13 novembre 2023

Le Maire
D. CHAUVIN



Le Secrétaire de séance,
Sylvie BOURGEOIS

